

Grève des débardeurs

A tout événement, je pense qu'il n'y a pas un seul député à la Chambre qui peut reprocher au ministre de l'Agriculture de prendre ses responsabilités et d'agir avec célérité lorsque le besoin s'en fait sentir. Et à écouter les propos du député de Joliette, ses phrases creuses, sans fondement, de «partisanerie» vile, je suis convaincu que le ministre de l'Agriculture n'a pas besoin d'être ici pour écouter ces propos afin de trouver des solutions, parce qu'aucune solution n'a été suggérée par le député de Joliette. Au moins, et je dois lui en donner le crédit, le député de Bellechasse a essayé, peut-être pas avec succès, de faire des suggestions concrètes pour tenter de régler ce problème. Et je voudrais dire, non seulement aux députés de Bellechasse et de Joliette, mais à tous les autres députés qui sont à la Chambre, que le gouvernement a pris ses responsabilités en vue de parer aux difficultés, et actuellement, on n'a pas besoin d'attendre qu'il y ait un débat d'urgence à la Chambre pour agir, et je sais que cela ne fait peut-être pas plaisir aux honorables députés de l'opposition, mais je vais leur donner des chiffres et des mesures qui ont été prises au cours des derniers jours par le gouvernement afin de trouver des solutions à ce problème.

● (2100)

Je vais dire autre chose, et en particulier à l'honorable député de Joliette (M. La Salle) qui voulait absolument blâmer globalement le gouvernement, et plus spécialement les députés libéraux du Québec. Les députés de Bellechasse et de Joliette ont insisté, madame le président, sur le fait qu'ils avaient parlé aujourd'hui au président de l'UPA, M. Couture. J'ai parlé moi aussi au président de l'UPA aujourd'hui. Mais il me semble que se faire un point d'honneur d'être entré en communication avec le président de l'UPA aujourd'hui c'est vraiment de l'insignifiance.

Je vais dire ceci: A la semaine longue, plusieurs députés libéraux de la province de Québec, que ce soit le député de Frontenac (M. Corriveau), le député de Richelieu (M. Côté), le député de Laval (M. Roy), le député de Gatineau (M. Clermont), le député de Compton (M. Tessier), le député de Lac-Saint-Jean (M. Lessard), le député de Portneuf (M. Bussièrès), le député de Charlevoix (M. Lapointe), le député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine (M. Béchard), et j'en oublie sûrement, s'intéressent au problème. Je vois le député de Sherbrooke (M. Pelletier) qui est derrière moi. Tous ces députés s'occupent activement des problèmes agricoles au Québec et parlent régulièrement à longueur de semaine, soit avec le président, soit avec des membres de l'exécutif de l'UPA.

Je vois le député de Matane (M. De Bané) et le député de Beauce (M. Caron) qui ont participé activement avec moi, avec les autres députés que j'ai mentionnés et avec d'autres qui ne sont pas ici ce soir, à des réunions avec divers groupes agricoles dans la province de Québec. On n'a pas de leçons à recevoir, madame le président, du député de Joliette, on n'a aucune leçon à recevoir dans ce domaine-là.

Madame le président, je n'ai qu'une autre chose à dire au député de Joliette. A l'écouter parler, le gouvernement ferait exprès pour priver les cultivateurs de leur grain.

M. Boulanger: C'est méchant!

M. Ouellet: Si on retient la substance de ses propos, ce serait la faute du gouvernement qui n'a pas agi. Rien ou à peine une petite allusion, mais vite vite passée, sur le véritable problème, la véritable cause de cette difficulté, de cette grève des débardeurs dans les ports de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal.

Madame le président, condamner globalement le gouvernement parce que cette grève n'est pas réglée demande très peu d'imagination. Est-ce que cela signifie que le député veut enlever le droit de grève aux travailleurs de ces ports? Est-ce que cela signifie que les débardeurs ne devraient pas avoir le droit de faire la grève? Est-ce que cela signifie que quelles que soient les demandes salariales des employés, quelles que soient leurs demandes, le gouvernement devrait forcément se dépêcher à leur donner ce qu'ils demandent? C'est irréfléchi dans certains cas. Est-ce que cela signifie que chaque fois qu'un conflit peut se produire, compte tenu de l'intérêt de certains groupes qui pourraient être affectés, le gouvernement devra de façon irréfléchie abdiquer ses responsabilités et régler coûte que coûte le conflit de travail qui existe?

L'honorable député de Joliette n'a pas eu une infime parcelle d'élément de solution à offrir dans ce conflit de travail qui pourtant est très important.

Je pense qu'il serait bon d'énumérer la série de gestes posés par le gouvernement au cours des derniers jours afin d'apporter des éléments de solutions à ce problème. On sait qu'en vue de favoriser les approvisionnements, le gouvernement a détourné un bateau afin qu'il décharge sa cargaison à Prescott, une cargaison de 825,000 boisseaux. Déjà plus de 150,000 boisseaux ont été livrés au Québec. Voilà une chose qui a été faite dans ce domaine.

Je voudrais faire écho aux propos tenus par le député de Bellechasse (M. Lambert) qui dans sa proposition a fait état de certains chiffres sur les approvisionnements dans le port du Québec. Et je n'ai pas de raison de ne pas croire que la plupart des chiffres qu'il a cités sont véridiques, à savoir qu'une cargaison a été récemment déchargée au port de Québec, ce qui fait qu'il y a présentement au port quelque 719,000 boisseaux. C'est vrai que quelque 498,000 boisseaux en maïs américain constituent la plus importante partie de cette réserve.

Et l'honorable député a probablement raison de dire que ce maïs pourrait être utilisé mais pourrait déséquilibrer la façon de nourrir normalement le bétail.

Ces boisseaux sont là, et ils pourraient être utilisés s'il était possible de s'entendre pour permettre aux meuniers de traverser les lignes de piquetage pour aller chercher les grains.

Je peux également dire qu'il y a plus d'un million de boisseaux dans le port de Trois-Rivières, quelque 211,000 boisseaux dans le port de Sorel, et plus de 2,724,000 boisseaux dans le port de Montréal.

Je ne sais pas si l'honorable député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall) s'est nourri de maïs avant de venir à la Chambre, mais je pense qu'il serait mieux d'écouter attentivement nos propos, parce que nous essayons ce soir de trouver des éléments de solution à ce problème sérieux. Et je suis d'accord avec les députés de Bellechasse et de Joliette, et avec les autres députés de ce côté-ci de la Chambre qui ont dit que la situation était sérieuse, qu'il fallait tenter par tous les moyens de permettre aux meuniers du Québec de mettre la main sur les grains qui sont actuellement entreposés dans les ports du Québec.

Les chiffres que je viens de donner établissent qu'il y a suffisamment de grains pour environ un mois. Par ailleurs, je peux assurer les députés que trois bateaux sont présentement en route vers l'Est du Canada à destination des ports du Saint-Laurent, avec des cargaisons de plus d'un million de boisseaux. Ce qui aussi pourra être de nature à aider à solutionner le problème.

Par ailleurs, je voudrais rappeler aux honorables députés qu'hier les manutentionnaires de grains à Montréal ont